

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA 27<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 14 JUIN 2018 À L'ÉDIFICE NORTON, RUE ARGYLL

<b>Présences :</b>	Gerald Cutting	Administrateur
	Dominique Dorion	Membre invité
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Patricia Gauthier	Présidente-directrice générale et secrétaire
	Caroline Germain	Administrateur (en visioconférence à Granby)
	Pierrette Grenier	Membre observateur (en visioconférence à Granby)
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Rachel Hunting	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Pauline Lefebvre	Administrateur
	Micheline Richer	Administrateur (en visioconférence à Granby)
	Marie-Claude Rodrigue	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
	Alain Thivierge	Administrateur
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
<b>Absences motivées :</b>	Pierre Cossette	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Denis Marceau	Administrateur
<b>Invités :</b>	Rémi Brassard	Directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation
	Pierre-Albert Coubat	Directeur des ressources financières et de la logistique
	Véronique Couture	Présidente du conseil des sages-femmes
	Olivier Lemieux-Girard	Adjoint à la présidente-directrice générale et affaires publiques
	Émilie Kahr	Présidente du comité de la prestation sécuritaire des soins et services aux usagers
	Gilles Michaud	Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
	Marie-Andrée Périgny	Présidente du conseil multidisciplinaire
	Stéphane Tremblay	Directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et à la mission universitaire
	Johanne Turgeon	Présidente-directrice générale adjointe

---

### 1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

---

Monsieur Jacques Fortier, président, souhaite la bienvenue à tous à cette 27<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Le président souligne la récente nomination par le ministre de la santé et des services sociaux du Dr Stéphane Tremblay au poste de président-directeur général adjoint du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Les membres applaudissent Docteur Tremblay pour cette nomination.

De plus, le président informe les membres que Mme Johanne Turgeon, présidente-directrice générale adjointe, s'est vue décerner le prix de Leadership de l'Association Planetree lors de son assemblée annuelle tenue le 13 juin dernier.

## 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la 26<sup>e</sup> séance ordinaire tenue le 29 mai 2018
  - 4.1 Suivi de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog
5. Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale
6. **Points pour échanges (discussion et/ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
  - 6.0.1 Dépôt des enjeux et recommandations du CUCI
  - 6.0.2 Plan d'action annuel 2018-2019 – Tableau de bord
  - 6.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**
    - 6.1.1 Dépôt des rapports annuels 2016-2017 des différentes instances du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
      - 6.1.1.1 Rapport annuel du département régional de médecine générale
      - 6.1.1.2 Conseil multidisciplinaire (CM)
        - Suivi concernant la recommandation du CM au CA concernant la dénutrition chez les usagers du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
      - 6.1.1.3 Conseil des sages-femmes
  - 6.2 **Assurer la qualité des soins et services**
    - 6.2.1 Rapport annuel du comité de la prestation sécuritaire des soins et services aux usagers 2017-2018
  - 6.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
  - 6.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
    - 6.4.1 Approbation des états financiers au 31 mars 2018 : Rapport financier annuel pour l'exercice 2017-2018 (AS-471) (sous réserve de la recommandation du CVSB du 12 juin 2018)
  - 6.5 **Intégrer la mission universitaire**
7. Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale
  - 7.1 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 12 juin 2018
8. **Agenda de consentement POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
  - 8.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**
    - 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
      - 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
    - 8.1.2 Nominations de chefs de département clinique
    - 8.1.3 Nomination d'un médecin examinateur supplémentaire
    - 8.1.4 Plan de la sécurité civile – Mission santé
    - 8.1.5 Désignation au conseil d'administration du Centre de communication Santé Estrie
  - 8.2 **Assurer la qualité des soins et services**
    - 8.2.1 Application de la loi visant à contrer la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité
  - 8.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
  - 8.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
    - 8.4.1 Bilan de la sécurité de l'information
    - 8.4.2 Rapport d'audit et rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail pour l'exercice financier terminé le 6 janvier 2018 (sous réserve de la recommandation du CVSB du 12 juin 2018)

- 8.4.3 Rapports statistiques annuels au 31 mars 2018 (sous réserve de la recommandation du CVSB du 12 juin 2018)
- 8.4.4 Droit de passage et de conduites souterraines en faveur de l'Université de Sherbrooke (U de S) à l'Hôpital Fleurimont (sous réserve de la recommandation du CVSB du 12 juin 2018)
- 8.4.5 Entente pour installation de mobilier urbain au 300, rue King Est à Sherbrooke (Centre d'hébergement Saint-Vincent) (sous réserve de la recommandation du CVSB du 12 juin 2018)
- 8.4.6 Modification d'un contrat de service pour des sages-femmes
- 8.4.7 Registre des signataires autorisés RAMQ

#### **8.5 Intégrer la mission universitaire**

### **9. Divers**

### **10. Huis clos**

- 10.1 Cadres supérieurs
- 10.2 Demande de désignation nominative de biens pour la reconnaissance et la commémoration des bénévoles
- 10.3 Évaluation de la rencontre

### **11. Clôture de la séance**

---

#### **3.0 Période de questions du public**

---

Une première question est soumise par une citoyenne de la région de Sherbrooke à savoir si les rapports statistiques annuels au 31 mars 2018 comportent les statistiques sur les listes d'attente en intervention psychosociale, si ces statistiques ont été ventilées par MRC et à quel moment les rapports seront libérés et disponibles pour consultation publique.

La présidente-directrice générale indique que ces informations ne sont pas disponibles dans ces rapports. Cependant, il est toujours possible de faire une demande d'accès à l'information à la direction générale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour les obtenir. Elle précise que les rapports seront disponibles à compter du 30 juin prochain sur le site internet de l'établissement.

Une deuxième intervention est faite par une citoyenne de la municipalité de St-Denis-de-Brompton concernant les services alimentaires et plus précisément sur les repas qui sont offerts aux personnes hébergées en CHSLD, hospitalisées ou en réadaptation, aussi bien qu'au personnel et aux visiteurs qui utilisent les différentes cafétérias. Elle souhaite savoir si l'établissement a une politique d'achat local et si oui, quel est le quota qui est réservé aux achats d'aliments locaux ou du Québec.

Le président précise que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS favorise davantage l'approvisionnement local et ce sujet fait partie des préoccupations du comité de vérification et de suivis budgétaires. Comme le détail des informations demandées n'est pas disponible, une réponse plus précise lui sera transmise ultérieurement.

Monsieur Pierre-Albert Coubat, directeur des ressources financières et de la logistique, ajoute que le comité de vérification a comme principale valeur la valorisation des entreprises d'économie de la région. Plusieurs contrats sont actuellement en vigueur auprès de fournisseurs et de distributeurs de la région.

Un citoyen du secteur de Fleurimont a une question à savoir si le CIUSSS de l'Estrie – CHUS envisagerait rendre accessibles, voire gratuits, tous les stationnements de ses établissements pour les usagers et leurs familles qui sont défavorisées?

Le président indique qu'une directive a été émise par le MSSS à l'effet que les établissements doivent élaborer une politique de gestion du parc de stationnements et mobilité durable qui comprend une charte de tarification des stationnements usagers et visiteurs. Ces coûts servent à autofinancer les différents travaux devant être faits, dont le déneigement, l'entretien, l'agrandissement, etc., c'est pourquoi qu'aucune gratuité ne peut être envisagée. Cette politique a été élaborée en tenant compte des besoins changeants de la clientèle de l'ensemble du territoire de l'établissement et à cet effet et elle est en constante évolution.

Une citoyenne de Sherbrooke fait une intervention sur le thème des impacts de la création de la superstructure du CIUSSS de l'Estrie – CHUS sur les employés, les bénéficiaires et la qualité des services de la MRC de Memphrémagog.

En effet, elle souhaite savoir ce que l'établissement compte faire afin que la gestion de l'établissement puisse se coller davantage à la réalité de la région ?

La présidente-directrice générale répond en précisant que la haute direction a fait une tournée de chaque MRC, dont la MRC de Memphémagog. Lors de cette rencontre, à laquelle étaient invités les préfets et maires des neuf territoires de la MRC de Memphémagog et tous les membres du conseil d'administration, des échanges ont eu lieu sur l'évolution de l'intégration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS avec l'ensemble des 14 ex-établissements. L'établissement a l'intention de continuer à travailler en collaboration avec l'ensemble des territoires.

---

#### **4.0 Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la 26<sup>e</sup> séance ordinaire tenue le 29 mai 2018**

---

##### **Procès-verbal de la 26<sup>e</sup> séance ordinaire tenue le 29 mai 2018**

**SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 29 MAI 2018 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ TEL QUE PRÉSENTÉ.**

##### **Suivis du procès-verbal de la 26<sup>e</sup> séance ordinaire tenue le 29 mai 2018**

#### **4.1 Suivi de la Municipalité régionale de comté de Memphémagog.**

La présidente-directrice générale donne de plus amples informations concernant la correspondance du comité de vigie de l'Hôpital Memphémagog que tous les membres ont reçue antérieurement.

---

#### **5.0 Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**

---

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale, pour la période du 30 mai au 14 juin 2018, a été transmis aux membres. La présidente-directrice générale fait part des différentes activités ayant eu lieu.

---

#### **6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

---

##### **6.0.1 Dépôt des enjeux et recommandations du comité des usagers du centre intégré CUCI**

Le président invite Mme Johanne Turgeon, présidente-directrice générale adjointe et M. Normand Bernier, président du comité des usagers du centre intégré (CUCI), qui, à tour de rôle, présentent en détail les quatre enjeux prioritaires en lien avec l'accessibilité aux soins et aux services et les recommandations pour chacun d'eux, qui ont été soumis par le CUCI. Le conseil d'administration devra fournir une réponse publiquement à ces recommandations et en assurer le suivi.

Pour chacune des recommandations, Madame Turgeon accompagnera le CUCI dans le suivi de celles-ci et certains comités du conseil d'administration pourraient être interpellés. Un bilan sera fait au cours de la prochaine année.

Au nom de tous les membres, le président remercie Monsieur Bernier de son implication au sein du CUCI.

##### **6.0.2 Plan d'action annuel 2018-2019 – Tableau de bord**

Madame Turgeon poursuit en présentant en détail le tableau de bord du plan d'action annuel 2018-2019 qui contient les sept objectifs que s'est donnés le CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Pour les sept objectifs, elle présente les indicateurs qui ont été identifiés, les cibles devant être atteintes et le statut actuel de chacun d'eux.

## 6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

### 6.1.2 Dépôt des rapports annuels 2017-2018 des différentes instances du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

#### 6.1.1.1 *Rapport annuel du département régional de médecine générale (DRMG)*

Le président invite Dre Raymonde Vaillancourt, chef du DRMG, à présenter le rapport annuel.

Elle débute en présentant le mandat du DRMG, sa composition et les réalisations faites au cours de l'année 2017-2018.

Docteure Vaillancourt poursuit en présentant l'évolution du pourcentage de la population inscrite auprès d'un médecin de famille pour chacun des territoires du CIUSSS de l'Estrie - CHUS et elle termine en détaillant les objectifs régionaux pour la prochaine année et plus particulièrement pour les territoires de Memphrémagog et du Haut-St-François.

#### 6.1.2.1 *Conseil multidisciplinaire (CM)*

Le président invite Mme Marie-Andrée Périgny, présidente du CM à présenter le rapport annuel 2017-2018, comme prévu à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, à l'Article 226.

Madame Périgny débute en présentant les faits saillants du conseil multidisciplinaire et ses réalisations depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017. Elle poursuit en stipulant les orientations du CM pour 2018-2019 et termine en indiquant que le CM se penchera sur tout autre dossier jugé pertinent porté à son attention en cours d'année.

#### *Suivi concernant la recommandation du CM au CA concernant la dénutrition chez les usagers du CIUSSS de l'Estrie - CHUS*

En date du 31 mars 2017, Mme Marie-Andrée Périgny a transmis une correspondance au président du conseil d'administration, en regard d'une recommandation du CM concernant la dénutrition chez les usagers du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

Une réponse à cette lettre a été transmise par le président du comité des soins et services, M. André Forest, en date du 28 mai 2018, pour lui faire part qu'un groupe de travail a été mis en place pour proposer une stratégie à déployer pour répondre adéquatement aux besoins critiques. Ce groupe de travail est composé de différents acteurs cliniques et administratifs. Un suivi est attendu de leur part en janvier 2019 au comité des soins et services.

#### 6.1.2.2 *Rapport annuel du conseil des sages-femmes*

Le président invite Mme Véronique Couture, présidente du CFS, à présenter le rapport annuel 2017-2018, tel que prévu dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux à l'Article 225.3.

Madame Couture informe les membres sur l'évolution des travaux depuis la dernière présentation du conseil des sages-femmes au conseil d'administration du 1<sup>er</sup> février 2018. Elle explique le contexte actuel de pénurie de main-d'oeuvre et les solutions envisagées pour contrer les conséquences et difficultés vécues. Elle termine en précisant les perspectives pour la prochaine année 2018-2019.

## 6.2 Assurer la qualité des soins et services

### 6.2.1 Rapport annuel du comité de la prestation sécuritaire des soins et services aux usagers (CPSSSU) 2017-2018

Le président invite Mme Émilie Kahr, présidente du CPSSSU, qui présente les faits saillants du comité qui est présentement en appropriation de l'exercice de son rôle. Elle précise que les membres souhaitent avoir plus d'impacts au sein de l'organisation et que les collaborations sont positives avec les comités et partenaires.

Elle termine en indiquant les défis pour la prochaine année, soit :

- D'optimiser le fonctionnement des rencontres;
- De favoriser la contribution des membres;
- De répondre aux besoins des membres en regard de leur implication tout en respectant le mandat du CPSSSU;

## 6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section

## 6.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 6.4.1 Approbation des états financiers au 31 mars 2018 : Rapport financier annuel pour l'exercice 2017-2018 (AS-471)

Le président invite M. Pierre-Albert Coubat, directeur des ressources financières et de la logistique, à présenter les états financiers.

Monsieur Coubat présente en détail les résultats financiers 2017–2018 et le déficit contenu au 31 mars 2018. Il poursuit en détaillant les volumes d'activités cliniques en progression et conclut en spécifiant les activités de communications qui auront lieu en juin autour des priorités de santé humaine et financière.

Après échanges, la résolution suivante est adoptée.

#### **RÉSOLUTION : CA 2240 - 2018-06-14**

**Relative aux états financiers au 31 mars 2018 - rapport financier annuel de l'exercice 2017-2018 (AS-471) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS)**

#### **CONSIDÉRANT :**

- que la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2)* stipule que les établissements publics doivent transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux leur rapport financier annuel au 31 mars 2018 (AS-471), dûment complété et selon la forme prescrite;
- que ledit rapport doit être transmis au plus tard le 15 juin 2018;
- que le Comité de vérification et de suivi budgétaire recommande au conseil d'administration d'approuver les états financiers de l'exercice 2017-2018 et d'autoriser la présidente-directrice générale et le directeur des ressources financières et de la logistique à signer ledit rapport, pour et au nom de l'établissement;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du Conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'APPROUVER :** les états financiers de l'exercice 2017-2018 (rapport financier annuel AS-471) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- D'AUTORISER :** la Présidente-directrice générale et le Directeur des ressources financières et de la logistique à signer, pour et au nom de l'établissement ledit rapport

Une motion de félicitations est faite à M. Pierre Coubat ainsi qu'à toute l'équipe de la DRFL.

## 6.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté dans cette section

---

## 7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Le président rappelle qu'il a été convenu qu'un résumé de chacun des comités soit transmis avec la documentation afin d'accélérer la présentation.

### 7.1 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 12 juin 2018

Le président peut répondre aux questions s'il y a lieu.

---

## 8.0 Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ETL A COMMUNAUTÉ*

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte. Lorsqu'une question est formulée, le directeur concerné est appelé à répondre.

### 8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

#### 8.1.1 Exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS - Effectifs du CMDP

##### 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

**RÉSOLUTION : CA 2242 à 2269 et 2771 à 2789 - 2018-06-14**

**Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS**

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

8.1.2 Nominations des chefs de départements cliniques

**RÉSOLUTION : CA 2790 - 2018-06-14**

**Relative à la nomination de Dre Marie-Maude Couture à titre de chef du Département de médecine d'urgence**

- CONSIDÉRANT :**
- que tout département clinique doit être dirigé par un chef de département;
  - que la Dre Marie-Maude Couture est membre actif au sein du CMDP;
  - les compétences personnelles et professionnelles de la Dre Marie-Maude Couture;
  - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de départements cliniques;
  - la recommandation favorable du comité de nomination du 30 mai 2018;
  - la recommandation favorable de l'exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ayant eu lieu le 5 juin 2018;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Dre Marie-Maude Couture à titre de chef du Département de médecine d'urgence, pour un mandat de quatre (4) ans, prenant effet au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**RÉSOLUTION : CA 2791 - 2018-06-14**

**Relative à la nomination de Dre Sophie Desindes à titre de chef du Département d'obstétrique-gynécologie**

- CONSIDÉRANT :**
- que tout département clinique doit être dirigé par un chef de département;
  - que la Dre Sophie Desindes est membre actif au sein du CMDP;
  - les compétences personnelles et professionnelles de la Dre Sophie Desindes;
  - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de départements cliniques;
  - la recommandation favorable du comité de nomination du 30 mai 2018;
  - la recommandation favorable de l'exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ayant eu lieu le 5 juin 2018;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Dre Sophie Desindes à titre de chef du Département d'obstétrique-gynécologie, pour un mandat de quatre (4) ans, prenant effet au 1<sup>er</sup> août 2019.



**RÉSOLUTION : CA 2792 - 2018-06-14**

**Relative à la nomination de Dr Jean-François Trudel, à titre de chef du Département de psychiatrie**

- CONSIDÉRANT :**
- que tout département clinique doit être dirigé par un chef de département;
  - que Dr Jean-François Trudel est membre actif au sein du CMDP;
  - les compétences personnelles et professionnelles du Dr Jean-François Trudel;
  - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de départements cliniques;
  - la recommandation favorable du comité de nomination du 29 mars 2018;
  - la recommandation favorable de l'exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS qui aura lieu le 11 septembre 2018;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Dr Jean-François Trudel à titre de chef du Département de psychiatrie, pour un mandat de quatre (4) ans, prenant effet au 1<sup>er</sup> août 2018.

8.1.3 Nomination d'un médecin examinateur supplémentaire

**RÉSOLUTION : CA 2793 - 2018-06-14**

**Relative à la nomination de Dr Daniel Blouin à titre de médecin examinateur**

- CONSIDÉRANT :**
- que certains médecins examinateurs ont des disponibilités limitées pour exercer leurs fonctions;
  - que la loi prescrit un délai pour le traitement des plaintes ;
  - que les usagers ont droit d'avoir accès aux services d'un médecin examinateur;
  - que les usagers ont droit à recevoir un service diligent dans le traitement de leurs plaintes;
  - l'appui de la candidature par des médecins examinateurs;
  - la lettre de recommandation de l'exécutif du CMDP en appui à la candidature proposée;
  - l'avis favorable du CVQ;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE DÉSIGNER :** Dr Daniel Blouin à titre de médecin examinateur pour le CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

8.1.4 Plan de sécurité civile

**RÉSOLUTION : CA 2794 - 2018-06-14**

**Relative au Plan de sécurité civile – Mission santé**

- CONSIDÉRANT :**
- nos obligations légales à l'égard de la sécurité civile et, plus spécifiquement, de la mission *Santé*;
  - l'occurrence de sinistres externes (avérés et probables) sur le territoire;
  - la nécessité de déployer la mission *Santé* lors de l'occurrence de sinistres majeurs;
  - l'analyse effectuée et la recommandation des membres du comité de sécurité civile et du comité de direction;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ADOPTER :** le Plan de sécurité civile – mission *Santé* (PSC-MS), qui constitue un document de référence précisant l'offre de service du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à l'égard de la sécurité civile et, plus spécifiquement, de la mission *Santé* du PNSC.

8.1.5 Nomination d'un représentant du CIUSSS de l'Estrie-CHUS au Conseil d'administration du Centre de communication Santé Estrie (CCSE)

**RÉSOLUTION : CA 2796 - 2018-06-14**

**Relative à la nomination d'un représentant du CIUSSS de l'Estrie-CHUS au Conseil d'administration du Centre de communication Santé Estrie (CCSE)**

- CONSIDÉRANT :**
- l'article 21 de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence précise la composition du Conseil d'administration du CCSE ;
  - que le CIUSSS de l'Estrie-CHUS doit nommer, selon l'article 21,4 de la Loi sur les services pré hospitaliers d'urgence, les membres représentant le « CIUSSS de l'Estrie-CHUS dont « le territoire est desservi par le CCSE » pour siéger au sein du conseil d'administration du CCSE;
  - l'ensemble des mandats et responsabilités de la Direction des services généraux;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- DE NOMMER :** le Dr Wayne Smith à titre de représentant du CIUSSS de l'Estrie-CHUS afin de siéger au Conseil d'administration du Centre de communication Santé Estrie (CCSE).

## 8.2 Assurer la qualité des soins et services

### 8.2.1 Application de la loi visant à contrer la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

#### **RÉSOLUTION : CA 2795 - 2018-06-14**

**Relative à l'application de la loi visant à contrer la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité**

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi de lutte contre la maltraitance est entrée en vigueur en mai 2017;
  - les arrimages nécessaires entre le CIUSSS de l'Estrie - CHUS et les organismes gouvernementaux;
  - les obligations du CIUSSS de l'Estrie - CHUS à produire sa politique et en assurer sa mise en œuvre;
  - les risques potentiels sur la clientèle vulnérable;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité de vigilance et de la qualité;
  - la recommandation favorable des membres du comité de vigilance et de la qualité;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

#### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AMORCER :** les travaux, dans le meilleur délai, visant à produire la politique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, selon l'échéancier prescrit.

**DE MANDATER :** le Comité de vigilance et de la qualité de surveiller l'impact de l'application de la loi et, le cas échéant, d'entreprendre les démarches nécessaires afin de soutenir le CPQS et son équipe dans l'actualisation de ses mandats.

## 8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section

## 8.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 8.4.1 Bilan de la sécurité de l'information

#### **RÉSOLUTION : CA 2797 - 2018-06-14**

**Relative au bilan de la sécurité de l'information du CIUSSS de l'Estrie - CHUS au 31 mars 2018**

- CONSIDÉRANT :**
- que le SCT fixe les objectifs en matière de sécurité de l'information gouvernementale pour l'ensemble des ministères et organismes;
  - que le dirigeant réseau de l'information (DRI) a fixé au 29 juin 2018 la date limite pour lui transmettre le bilan des organismes du RSSS;
  - que le comité de la sécurité de l'information du CIUSSS de l'Estrie - CHUS a approuvé le bilan de la sécurité de l'information à sa rencontre du 5 juin 2018;
  - la recommandation favorable des membres de la sécurité de l'information du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;

- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'APPROUVER :** le bilan de la sécurité de l'information du CIUSSS de l'Estrie – CHUS au 31 mars 2018.

8.4.2 Rapport d'audit et rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail pour l'exercice financier terminé le 6 janvier 2018

**RÉSOLUTION : CA 2241 - 2018-06-14**

**Relative au rapport financier annuel consolidé de l'exercice 2017 du Fonds de santé au travail du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- que le Fonds de santé au travail, constitué suite à l'entente intervenue entre l'ex-Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie et la Commission de la santé et de la sécurité du travail, en vertu de l'article 109 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, s'engage à assurer les services nécessaires à la mise en application des programmes de santé au travail sur son territoire;
  - que les activités courantes se sont déroulées entre le 8 janvier 2017 et le 6 janvier 2018;
  - que le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail se terminant le 6 janvier 2018 doit être adopté par le conseil d'administration;
  - que le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail sera acheminé à la CNESST;
  - que le rapport a été vérifié par nos auditeurs externes et que ceux-ci produiront leur rapport des auditeurs indépendants dès l'adoption par le conseil d'administration, soit le 14 juin 2018;
  - que le bilan consolidé doit être signé par deux administrateurs mandatés par le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, attestant l'approbation du rapport financier annuel consolidé;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'APPROUVER :** le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail au 6 janvier 2018;

**D'AUTORISER :** le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer, pour et au nom de l'établissement, lesdits rapports;

8.4.3 Rapports statistiques annuels au 31 mars 2018 (sous réserve de la recommandation du CVSB du 12 juin 2018)

Les membres ont pris connaissance des rapports statistiques annuels de l'exercice 2017-2018 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Ces rapports sont exigés conformément aux articles 279 et 288 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et contiennent tout renseignement requis par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

8.4.4 Droit de passage et de conduites souterraines en faveur de l'Université de Sherbrooke (U de S) à l'Hôpital Fleurimont

**RÉSOLUTION : CA 2798 - 2018-06-14**

**Relative aux servitudes de passage et de conduites souterraines en faveur de l'Université de Sherbrooke (UdeS) à l'Hôpital Fleurimont**

- CONSIDÉRANT :**
- que l'Université de Sherbrooke (UdeS) a demandé au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) de lui consentir des servitudes de passage et de conduites souterraines préalablement à l'exploitation des résidences pour étudiants par un promoteur privé;
  - que l'analyse du dossier a démontré que l'UdeS ne détient aucune servitude de passage sur les terrains du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à l'Hôpital Fleurimont et que les deux parties s'entendent pour régulariser les droits de l'UdeS en une seule transaction;
  - que l'UdeS propose de couvrir la majorité des frais inhérents à la transaction;
  - la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE CONSENTIR :** les servitudes de passage et de conduites souterraines demandées par l'UdeS permettant notamment à sa clientèle de circuler en toute légitimité sur la propriété du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à l'Hôpital Fleurimont;

**D'AUTORISER :** Mme Patricia Gauthier à procéder à la signature des documents.

8.4.5 Entente pour l'installation de mobilier urbain au 300, rue King Est à Sherbrooke (Centre d'hébergement Saint-Vincent)

**RÉSOLUTION : CA 2799 - 2018-06-14**

**Relative à l'entente pour installation de mobilier urbain au 300, rue King Est à Sherbrooke (Centre d'hébergement Saint-Vincent)**

- CONSIDÉRANT :**
- que la Ville de Sherbrooke désire implanter du mobilier urbain et planter des arbres le long de la rue King Est, entre la rivière Saint-François et la rue Alphonse-Laramée, et que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la rue King Est;
  - que la SQI (à titre de propriétaire) et le CIUSSS de l'Estrie – CHUS (à titre de locataire) disposent d'un terrain et acceptent de le prêter à la ville pour lui permettre d'installer du mobilier urbain, de planter des arbres, de relocaliser et remplacer un abribus;
  - que la Ville de Sherbrooke assumera les frais reliés à ces travaux;
  - la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la DST à poursuivre les démarches menant à la signature d'une entente de prêt à usage;

**D'AUTORISER :** Mme Patricia Gauthier à procéder à la signature de l'entente.

8.4.6 Modification d'un contrat de service pour une sage-femme

**RÉSOLUTION : CA 2800 - 2018-06-14**

**Relative à la modification d'un contrat de service pour une sage-femme**

- ATTENDU QUE :**
- Le MSSS a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
  - Au sens de la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
  - L'évaluation faite par le Conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
  - La recommandation du Conseil des sages-femmes pour l'embauche des sages-femmes;
  - Les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels :
    - o le nombre de suivis annuels;
    - o les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
  - Le Conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** la présidente-directrice générale, Mme Patricia Gauthier, à signer, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin, le contrat de service suivant:
- Marie-Élaine Malo, sage-femme à temps partiel occasionnel, minimum 28 heures/semaine, maximum 35 heures/semaine, pour une période de 1 an, du 7 mai 2018 au 6 mai 2019.

8.4.7 Registre des signataires autorisés RAMQ

**RÉSOLUTION : CA 2801 - 2018-06-14**

**Relative au Registre des signataires autorisés pour la RAMQ**

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
  - la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
  - la recommandation de la directrice des services professionnels;
  - la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** le nom des personnes suivantes au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations Hôpital Fleurimont et le RLS du Granit :
- Dre Stéphanie Mailloux, chef clinique du service de pédopsychiatrie
  - Dr Sébastien Roulier, chef de service des soins intensifs pédiatriques
  - Dre Linda Gagnon, directrice adjointe des services professionnels

**8.5 Intégrer la mission universitaire**

Aucun point n'est présenté dans cette section

---

**9.0 Divers**

---

Aucun point n'est ajouté.

## 10.0 Huis clos

---

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de M. Olivier Lemieux-Girard, de Mme Johanne Turgeon et de Dr Stéphane Tremblay.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

### 10.1 Cadres supérieurs

#### 10.1.1 Ouverture du poste et sélection du directeur-général adjoint – programme santé physique générale et spécialisée

Docteur Stéphane Tremblay, Directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et à la mission universitaire, fait part des différentes étapes devant être franchies pour procéder à l'affichage du poste de directeur-général adjoint – programme santé physique générale et spécialisée. Il précise que l'établissement est cependant en attente de l'autorisation du MSSS.

Après échanges, les membres adoptent la résolution suivante.

#### **RÉSOLUTION : CA 2803 - 2018-06-14**

#### **Relative à l'ouverture du poste et sélection du directeur-général adjoint – programme santé physique générale et spécialisée**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination d'un général adjoint – programme santé physique générale et spécialisée;
  - que la composition du comité proposé permet une représentation des différents points vus, de nos partenaires et des différentes instances et qu'il est conforme aux exigences du MSSS;
  - le respect des directives transmises par le MSSS à l'égard du processus de sélection;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

#### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE (sous réserve de l'approbation du MSSS):**

**DE PROCÉDER :** à l'affichage et à la sélection du poste de directeur-général adjoint – programme santé physique générale et spécialisée suite à l'approbation du MSSS.

**D'ENTÉRINER :** la proposition de composition du comité de sélection.



10.1.2 Nomination de la directrice adjointe à la qualité et à la sécurité des soins par intérim à la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique

Madame Johanne Turgeon, présidente-directrice générale, donne des informations relatives à la nomination de la directrice adjointe à la qualité et à la sécurité des soins par intérim suite à la nomination intérimaire de Mme Nathalie Léonard à titre de directrice dans cette direction.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée.

**RÉSOLUTION : CA 2802 - 2018-06-14**

**Relative à la nomination de la directrice adjointe à la qualité et à la sécurité des soins par intérim à la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination d'un directeur adjoint à la qualité et à la sécurité des soins;
  - les capacités et les qualités professionnelles de Mme Geneviève Pinard;
  - que le poste de directeur adjoint à la qualité et à la sécurité des soins devient vacant suite à la nomination intérimaire de Mme Nathalie Léonard à titre de directrice;
  - les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Mme Geneviève Pinard à titre de directrice adjointe à la qualité et à la sécurité des soins par intérim à la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique.

10.2 Demande de désignation nominative de biens pour la reconnaissance et la commémoration des bénévoles

Madame Turgeon poursuit en dressant l'historique du dossier pour l'autorisation de la désignation nominative du hall d'entrée de l'installation CHUS – Hôpital Fleurimont, section dédiée au service des bénévoles, dans le but de reconnaître la contribution exceptionnelle de madame Ruth Atto comme bénévole au sein de l'établissement.

Les membres approuvent la désignation.

**RÉSOLUTION : CA 2804 - 2018-06-14**

**Relative à la demande de désignation nominative de biens pour la reconnaissance et la commémoration des bénévoles**

- CONSIDÉRANT :**
- la contribution exceptionnelle à l'établissement de madame Ruth Atto;
  - la demande de désignation nominative formulée par le comité des usagers du CHUS;
  - que la demande répond aux critères de la politique et de la procédure pour une désignation dans un but commémoratif;
  - que l'héritier de madame Ruth Atto, monsieur Jim Atto, a autorisé la présente demande;
  - que madame Johanne Turgeon, présidente-directrice générale adjointe du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, a endossé la demande;
  - l'analyse et la recommandation favorable du comité de direction générale;

- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la désignation nominative du hall d'entrée de l'installation CHUS - Hôpital Fleurimont, section dédiée au service des bénévoles, en reconnaissance de la contribution exceptionnelle de madame Ruth Atto, et ce, pour une durée de 10 ans.

**DE MANDATER :** la présidente-directrice générale, en collaboration avec la famille et le comité des usagers du CHUS, afin de prévoir les communications et la mise en œuvre de cette désignation nominative.

10.3 Évaluation de la rencontre

Le président informe les membres que le sondage annuel des membres du conseil d'administration leur sera transmis dans les prochains jours et qu'ils auront deux semaines pour le compléter.

---

11.0 Clôture de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

---

Jacques Fortier, président

---

Patricia Gauthier, secrétaire